

P-342



Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

Pétition pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

A l'attention du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et des Bureaux des Conseils municipaux du canton de Genève

Nous, signataires, défendons une certaine vision de la vie nocturne genevoise : en favorisant la sociabilité, la créativité culturelle, la responsabilisation des jeunes et la prévention, la diversité des lieux qui font la vie nocturne offre un cadre approprié à la culture de la nuit et à son apprentissage.

Or, l'action politique actuelle qui entend régler les problèmes nocturnes principalement par la répression et les interdictions s'oppose à une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. De plus, il y a un manque d'offre adéquate en matière de vie nocturne pour les jeunes à Genève ; Il faut plus de lieux adaptés aux besoins nocturnes de la jeunesse, notamment en matière d'offre culturelle.

Constatant :

- que la situation actuelle incite les jeunes à adopter de nouvelles pratiques festives en marge des lieux adaptés ;
- qu'il y a une diminution voire une disparition de lieux ouverts aux 16-18 ans ;
- que la qualité des prestations est en baisse ;
- que le manque de diversité met à mal la créativité et le renouvellement culturel.



Nous demandons :

- l'ouverture des bars non-soumise à autorisation jusqu'à deux heures ;
- d'empêcher de pratiquer des interdictions d'accès aux établissements plus restrictives que la loi ;
- une meilleure exploitation des infrastructures actuelles que constituent les salles cantonales, communales et les Maisons de Quartier ;
- la planification de lieux nocturnes dans le cas de projets urbains.

Nom	Prénom	Code postal - localité	Âge	Signature
-----	--------	------------------------	-----	-----------

Pétition à renvoyer/déposer, même partiellement remplie, d'ici au 15 Juin 2015 à :

- Collectif nocturne, c/o GLAJ-GE, rue du Village-Suisse 5, 1205 Genève OU
- Collectif nocturne, c/o CUAE, bd. Carl-Vogt 102, 1205 Genève

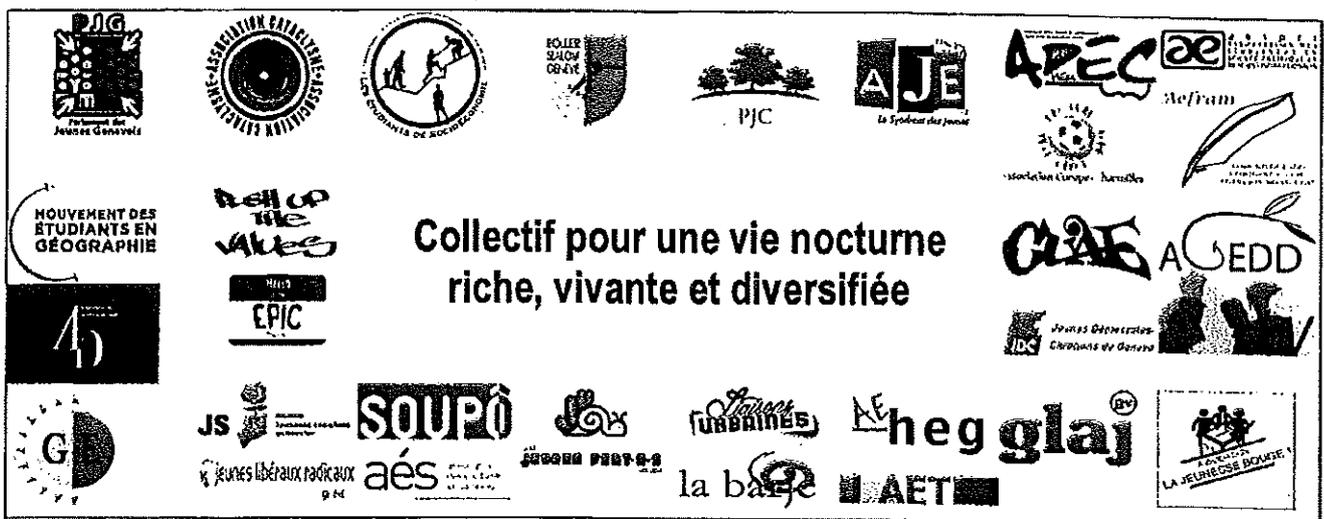
COLLECTIF POUR UNE VIE NOCTURNE RICHE, VIVANTE ET DIVERSIFIEE

Constatant :

- o que la situation actuelle incite les jeunes à adopter de nouvelles pratiques festives en marge des lieux adaptés. Le manque de lieux de vie nocturne et la pression exercée sur les établissements restants contraignent les jeunes à consommer par défaut en extérieur ou dans des lieux inappropriés et à adopter des pratiques comme le *binge drinking* ;
- o qu'il y a une diminution voire une disparition de lieux ouverts aux 16-18 ans. Suite aux pressions et menaces d'amendes, de nombreux établissements ont relevé leur limite d'âge de 16 à 18 ans en soirée. Ainsi, bien que la loi leur reconnaisse le droit à la consommation de certains alcools, les 16-18 ans sont contraints de faire leur apprentissage de la vie nocturne en dehors du cadre des lieux de sociabilité tels que les bars ;
- o que la qualité des prestations est en baisse : augmentation des prix, relations plus difficiles entre tenanciers et clients, manque de places ;
- o que le manque de diversité met à mal la créativité et le renouvellement culturel.

Nous demandons :

- o l'ouverture des bars non-soumise à autorisation jusqu'à deux heures. Actuellement, les bars doivent demander une autorisation spéciale – rétractable à tout moment – pour rester ouvert entre minuit et deux heures, ce qui constitue un moyen de pression conséquent. La possibilité automatique d'ouverture des bars jusqu'à deux heures éviterait une pression latente sur les établissements, ce qui augmenterait la qualité et la capacité d'accueil du public et contribuerait à une baisse des nuisances ;
- o d'empêcher de pratiquer des interdictions d'accès aux établissements plus restrictives que la loi. Compte tenu des pressions subies, une partie des établissements exclut désormais la tranche d'âge des 16-18 ans en soirée. Empêcher cette discrimination va dans le sens d'un encouragement à la mixité intergénérationnelle, gage d'une vie nocturne de qualité ;
- o une meilleure exploitation des infrastructures actuelles que constituent les salles cantonales, communales et les Maisons de Quartier. Nous souhaitons, dans certains cas, des partenariats de mise à disposition de locaux à des associations, et dans d'autres, l'instauration de *contrats jeunes* permettant d'obtenir des tarifs préférentiels de location de lieux et de simplifier les démarches administratives nécessaires pour l'organisation d'un événement. Ces mesures encourageraient l'organisation d'une manifestation par des jeunes pour des jeunes et ainsi l'auto-responsabilisation ;
- o la planification de lieux nocturnes dans le cas de projets urbains. La vie nocturne doit être une composante urbanistique à part entière dans chaque plan localisé de quartier (PLQ). Parallèlement, l'Etat doit avoir un rôle de facilitateur de la vie nocturne en favorisant la mixité et la cohabitation des activités ainsi que la médiation entre les différents acteurs concernés afin d'assurer une gestion des risques, notamment des nuisances sonores.



Les associations membres du Collectif : Association Cataclysme - Association des Elèves d'André-Chavanne - Association des Elèves de Candolle - Association des Etudiants de la haute école de gestion - Association des Etudiant-e-s de la haute école de musique de Genève - Association des Elèves du Collège Claparède - Association des Etudiants en Droit - Association des Etudiants en français moderne - Association des Etudiants en sciences politiques et relations internationales - Association des Etudiants en socioéconomie et démographie - Association des Etudiants en sociologie - Association des Etudiants en traduction et interprétation - Association des Jeunes Engagés - Association Europe-Charmilles - Association genevoise des Etudiant-e-s pour le développement durable - Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE) - DmanGE - Epic - Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse (GLAJ-GE) - Humanity Sound System - Jeunes Aniérols - Jeunes démocrates-chrétiens - Jeunes libéraux-radicaux - Jeunesse de Veyrier - Jeunesse socialiste genevoise - Jeunes vert-e-s - La Barje - La Jeunesse Bouge - La Soupô - Liaisons urbaines - Mouvement des Etudiants en géographie - Parlement des Jeunes Chênols - Parlement des Jeunes Genevois - Push Up The Values - Roller Slalom Genève



Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

collectif.vie.nocturne@gmail.com

Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil municipal	
R	3 JUL. 2015
À traiter par:	
Copies:	

A l'attention de M. Carlos Medeiros,
Président du Conseil Municipal

Genève, le 25 juin 2015

Concerne : Dépôt de la pétition « pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée »

Monsieur le Président,

Créé le 17 février dernier, le *Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée* est un nouvel acteur de la vie nocturne genevoise ; il est composé d'associations représentatives de la diversité de la jeunesse. Parmi les 35 associations membres, on retrouve autant des associations universitaires et d'élèves du postobligatoire, que des jeunes de partis ou des associations directement issues de la société civile.

Forme d'action principale du Collectif, la pétition « pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée » a été lancée le 17 mars et vous est aujourd'hui adressée. Vous trouverez en annexe une feuille de pétition signée par les deux personnes de contact pour le Collectif. L'ensemble des pétitions a été déposée au palais Eynard aujourd'hui même. En outre, vous pouvez consulter les originaux déposés au secrétariat du Grand Conseil.

Cette pétition vous est adressée, car nous sommes convaincus qu'une véritable politique de la nuit doit être menée à tous les échelons décisionnels et que vos actions peuvent apporter une réelle plus-value à la problématique transversale de la nuit. Ainsi, nous vous demandons de lire cette présente lettre relative à la pétition en séance du Conseil municipal et de renvoyer cette dernière en commission culture ou équivalent pour examen ; nous nous tenons à votre disposition pour toute consultation. Nous demandons de surtout traiter spécifiquement le troisième point de nos demandes, à savoir :

Une meilleure exploitation des infrastructures actuelles que constituent les salles cantonales, communales et les Maisons de Quartier.

Nous souhaitons, dans certains cas, des partenariats de mise à disposition de locaux à des associations, et dans d'autres, l'instauration de contrats jeunes permettant d'obtenir des tarifs préférentiels de location de lieux et de simplifier les démarches administratives nécessaires pour l'organisation d'un événement. Ces mesures encourageraient l'organisation d'une manifestation par des jeunes pour des jeunes et ainsi l'auto-responsabilisation.

En espérant que vous ne manquerez pas de considérer notre pétition avec attention, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, l'assurance de nos sentiments distingués.

Au nom du Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée :



Adrien Rufener
Membre du comité



Sylvain Leutwyler
Membre du comité

Annexe : pétition